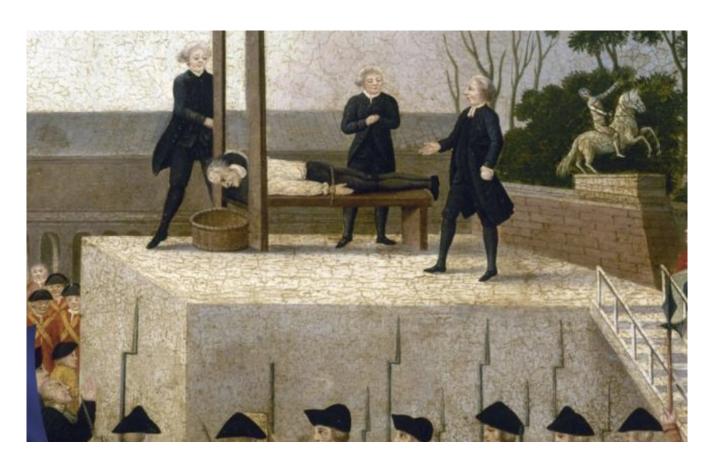
En mémoire d'Elias, Lola et de milliers d'autres, exigeons le retour de la guillotine

écrit par Christine Tasin | 29 janvier 2025





Sarah Knafo <u>réclame, à juste titre, la prison</u> <u>perpétuelle</u> pour les assassins d'Elias et elle a raison.

Mais, en France, en 2025, cela n'est plus suffisant à l'heure où les prisons sont bondées, où les libérations anticipées remettent dans la rue des condamnés à vie, où des magistrats de gauche excusent et pardonnent les pires des crimes... Et où, surtout, l'immigration massive et la surdélinquane qui va avec nous laisse démunis. Les délinquants, même des assassins, ont un sentiment d'impunité presque absolu ou en tout cas très relatif, les remises de peine étant ce qu'elles sont. Qu'on se souvienne de l'assassin de Philippine, libéré, comme tant d'autres, avant la fin de sa condamnation et ensuite relâché dans l'attente d'un laisser-passer consulaire... Que dire de l'assassin de Lola, en liberté bien que sous OQTF elle aussi ?

https://resistancerepublicaine.com/2024/09/25/pour-didier-miga
ud-le-laxisme-judiciaire-nexiste-pas-philippine-en-estpourtant-morte/

Autre temps, autres moeurs. Rien, dans l'histoire du monde, dans l'histoire des civilisations, dans l'histoire des peuples, n'est immuable. Même les Constitutions, même les lois, même les Traités, même les délimitations de pays... C'est juste lié à la grandeur de l'homme, à sa petitesse parfois, à sa mesure, à sa démesure aussi mais surtout à sa liberté.

Chaque génération peut et doit avoir le droit de défaire ce que la ou les précédentes ont créé, inventé, imposé…

Je sais que je vais faire hurler bien des lecteurs, habitués que nous sommes à entendre députés, ministres, présidents parler de « graver dans le marbre » des lois que l'on ne pourrait abolir, au nom de principes essentiels… pour l'époque où ils ont été votés. De quel droit imposerions-nous aux générations à venir nos codes, nos interdits, nos obligations ?

Or, je prétends quant à moi qu'il n'y a AUCUNE raison pour que nous ne remettions pas en question d'anciennes lois alors que la situation à changé. Quand l'abolition de la peine de mort a été votée, elle n'était plus utilisée que très rarement, pour des faits extrêmement graves… mais rares à l'époque et nous savons tous, amis lecteurs, pourquoi.

Les dernières exécutions en France

De juin 1969 à 1974, sous la présidence de Georges Pompidou, trois condamnés à mort furent quillotinés :

- Claude Buffet et Roger Bontems, le 28 novembre 1972, à la prison de la Santé de Paris ;
 - Ali Benyanès, le 12 mai 1973, à la prison des Baumettes de Marseille. **De 1974 à 1981,** sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, les trois dernières exécutions capitales eurent lieu :
- Christian Ranucci, le 28 juillet 1976, à la prison des Baumettes de Marseille;
 Jérôme Carrein, le 23 juin 1977, à la prison de Douai;
 - Hamida Djandoubi, le 10 septembre 1977, à la prison des Baumettes de Marseille.

Or, les prisons explosent à cause de délinquants étrangers. En quoi et pourquoi devrions-nous payer, dans tous les sens du terme pour ces étrangers, en argent et en vies des nôtres ? Selon le recteur de la grande Mosquée parisienne, <u>il y aurait entre 70 et 80% de</u> musulmans en prison. Gageons qu'il n'y a pas parmi eux une majorité de Français…Et si c'était le cas, ce serait la preuve par 9 que l'islam est incompatible avec la France. La délinquance d'origine étrangère explose, les homicides commis par des étrangers ou d'origine étrangère explosent… alors, puis qu'iol semble si difficile à nos européistes et dhimmis de compétition de dire non à l'immigration sortons au moins la veuve de la naphtaline ! Non seulement elle nous débarrassera de cafards que nous gardons, surveillons, nourrissons à nos mais en sus elle fera comprendre irréductibles que l'on a fini de rigoler.

Le dernier assassinat d'un de nos jeunes par 2 racailles islamisées si on en juge au patronyme des deux avocats des assassins choisis (ma longue expérience devant les tribunaux m'a appris cette règle, fût-elle le fruit de l'expérience et non celui de la science ou des statistiques) prouve qu'il n'y a plus d'autre solution. Pour cela il faut, forcément, que les patriotes soient majoritaires à l'Assemblée et présents à l'Elysée... Mais c'est une autre histoire, complémentaire de celle qui nous occupe.

Je laisse la parole à notre contributeur Gigobleu qui a très bien résumé la situation :

Je trouve que la prison à vie pour les crimes crapuleux est une cruauté inutile et coûteuse pour la société. La peine capitale est plus censée et un minimum de justice rendue aux victimes et leur famille. Il faut rétablir la peine capitale et son exécution effective. Qui se plaindra aujourd'hui de la peine capitale infligée aux

criminels jugés et condamnés à Nuremberg? Et dire qu'il est question de libérer Marc Dutroux? On risque ensuite d'avoir droit à ses « mémoires »...